

2IM

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS

SIÈGE SOCIAL : TASSIN LA DEMI LUNE (69160), 1 AVENUE MARÉCHAL FOCH

908 540 081 RCS LYON

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2023

Pour copie certifiée conforme
Renaud SORNIN, Président

Signé numériquement par Nitro
Software Belgium NV - Nitro Sign
Premium pour le compte de
Renaud SORNIN (+33660305405)
Date : 16/07/2024 09:18 42
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par SMS :
660921

Chaque Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-avant, par l'intermédiaire de la plateforme Connective qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA édité par la société DHIMYOTIS conforme aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (<https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/tl/FR>).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	189 446	FH		FI	189 446	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	189 446	FK		FL	189 446	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	189 447
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	18 403	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al 3 du CGI) HS - dotations aux provisions* }			HS		GA	1 415
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	19 819	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	169 627	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	10 684	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	10 684	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	10 684	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	180 312	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2IM</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 19 500	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 19 500	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI (19 500)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK 29 652	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 200 132	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 68 971	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN 131 160	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP 6 778
		- Crédit-bail immobilier		HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX 19 500
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles Produits exceptionnels	
Dons, libéralités		19 500		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

2IM

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS

SIÈGE SOCIAL : TASSIN LA DEMI LUNE (69160), 1 AVENUE MARÉCHAL FOCH

908 540 081 RCS LYON

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
EN DATE DU 17 JUIN 2024

« **TROISIÈME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 131 160,30 €, en totalité au compte « Autres Réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité. »

Signature :

Pour extrait certifié conforme

Signé électroniquement à la date figurant sous la signature ci-après.

Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-contre, par l'intermédiaire de la plateforme Connective qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA édité par la société DHIMYOTIS conforme aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (<https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/tl/FR>).

Renaud SORNIN, Président

Signé numériquement par Nitro
Software Belgium NV - Nitro Sign
Premium pour le compte de
Renaud SORNIN (+33660305405)
Date : 16/07/2024 09:18:30
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par SMS :
660921

2IM

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS

SIÈGE SOCIAL : TASSIN LA DEMI LUNE (69160), 1 AVENUE MARÉCHAL FOCH

908 540 081 RCS LYON

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2023

Pour copie certifiée conforme
Renaud SORNIN, Président

Signé numériquement par Nitro
Software Belgium NV - Nitro Sign
Premium pour le compte de
Renaud SORNIN (+33660305405)
Date : 16/07/2024 09:18:42
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par SMS :
660921

Chaque Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-avant, par l'intermédiaire de la plateforme Connective qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA édité par la société DHIMYOTIS conforme aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (<https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/tl/FR>).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2IM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise : 1 avenue Maréchal Foch 69160 Tassin la demi lune		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 9 0 8 5 4 0 0 8 1 0 0 0 2 7			Néant <input type="checkbox"/>				
		Exercice N clos le, 31/12/2023					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	17 055	1 591	15 464
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
Créances rattachées à des participations		BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE	1		1	
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	17 056	1 591	15 465	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY			
		Autres créances (3)	BZ	CA	74 484		74 484
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	290 000		290 000
	Disponibilités	CF	CG	67 643		67 643	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	432 128		432 128	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	449 185	1 591	447 594	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2IM		Néant <input type="checkbox"/> *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)	DA			1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD			100	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			299 052	
	Report à nouveau	DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			131 160	
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
TOTAL (I)					DL	431 312
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)					DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)					DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU				
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			4 372	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			885	
	Dettes fiscales et sociales	DY			11 025	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Compte régul.	Autres dettes	EA				
	Produits constatés d'avance (4)	EB				
TOTAL (IV)					EC	16 282
(V)					ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	447 594
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC				
		ID				
		IE				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			16 282		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2IM

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS

SIÈGE SOCIAL : TASSIN LA DEMI LUNE (69160), 1 AVENUE MARÉCHAL FOCH

908 540 081 RCS LYON

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2023

Pour copie certifiée conforme
Renaud SORNIN, Président

Signé numériquement par Nitro
Software Belgium NV - Nitro Sign
Premium pour le compte de
Renaud SORNIN (+33660305405)
Date : 16/07/2024 09:18:42
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par SMS :
660921

Chaque Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-avant, par l'intermédiaire de la plateforme Connective qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA édité par la société DHIMYOTIS conforme aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (<https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/tl/FR>).

2IM

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2023

Annexe aux comptes annuels

2IM (ci-après "la Société")

Société par Actions Simplifiée au capital de € 1 000.

Siège social

1 avenue Maréchal Foch
69160 Tassin-la-Demi-Lune
France

Les notes et tableaux constituant l'Annexe font partie intégrante des Comptes Annuels de l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2023. L'exercice précédent était d'une durée de 13 mois.

Sauf indication contraire, tous les montants portés ci-après sont exprimés en euros (€) hors taxes. Les symboles "k€" ou "000" font référence à des milliers d'euros.

Les Comptes Annuels, arrêtés par le Président, présentent les caractéristiques suivantes :

Total du bilan avant répartition	:	€ 447 594
Total des produits du compte de résultat (présenté en liste)	:	€ 200 132
Total des charges du compte de résultat (présenté en liste)	:	€ 68 972
Résultat net comptable (bénéfice)	:	€ 131 160

1. Activité de la Société, Faits marquants de l'exercice

La Société exerce une activité de conseil et management, notamment dans le domaine de la création et du développement de projets innovants.

Aucun évènement significatif justifiant une information spécifique à la présente rubrique n'est intervenu durant l'exercice.

Annexe aux comptes annuels

2. Règles et méthodes comptables

2.1. Principes généraux, changement de méthode, dérogations aux principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales françaises et en particulier au règlement 2018-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions générales comptables sont appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2. Recours à des estimations

L'établissement des Comptes Annuels requiert que la Société procède à certaines estimations et retienne certaines hypothèses, que la Direction juge raisonnables et réalistes. Même si ces estimations et hypothèses sont régulièrement revues par la Direction, en particulier sur la base des réalisations passées et des anticipations, certains faits et circonstances peuvent conduire à des changements ou des variations de ces estimations et hypothèses, ce qui pourrait affecter la valeur comptable des actifs, passifs, capitaux propres et résultat de la Société.

Les estimations qui ont été réalisées dans le cadre de l'établissement des présents Comptes Annuels ne sont pas significatives.

2.3. Immobilisations incorporelles et corporelles

Inscription à l'actif

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût historique comprenant le coût d'acquisition ou de production, complété des coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et ses conditions d'exploitation. Les frais d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte) sont enregistrés dans les charges de l'exercice.

Identification des composants des immobilisations corporelles

Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée.

Perte de valeur des immobilisations: amortissements et dépréciations

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles présentant une durée d'utilisation limitée dans le temps font l'objet d'un amortissement.

En application des dispositions afférentes aux PME, l'amortissement des immobilisations est calculé sur la base de leur coût d'entrée dans le patrimoine de la Société et sur la durée d'usage admise fiscalement.

Annexe aux comptes annuels

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, un test de perte de valeur est mis en œuvre, qui consiste à déterminer si la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs considérés est supérieure à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est définie comme étant la plus élevée de la valeur vénale (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'usage. Cette dernière est déterminée en principe par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Lorsque la valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Synthèse des principales durées et méthodes d'amortissement

Nature des actifs	Amortissement comptable		Amortissement fiscal (*)	
	Durée	Mode	Durée	Mode
Œuvre d'art	Non amortissable			
Mobilier	10 ans	Linéaire		

(*) mention uniquement en cas de différence avec le traitement comptable

2.4. Immobilisations financières

Titres de participations et titres immobilisés

Les titres sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition, de souscription ou d'apport. Les frais d'acquisition y afférents (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte) sont enregistrés dans les charges de l'exercice.

Les titres sont en principe classés:

- En "Titres de participations" (rubrique du bilan "Autres participations") lorsque les investissements réalisés représentent au moins 10% du capital des sociétés concernées;
- En autres "Autres titres immobilisés" dans les autres cas dès lors qu'ils sont destinés à être conservés durablement.

Par exception, lorsque des investissements représentent moins de 10% du capital d'une société mais que des circonstances de fait permettent de les qualifier de titres de "Participations", les titres concernés sont reclassés à la rubrique "Autres participations". De la même manière, lorsque des circonstances le justifient, certains investissements représentant plus de 10% du capital d'une société sont qualifiés "d'Autres titres immobilisés". Mention des exceptions significatives est faite dans la suite de la présente annexe.

A la clôture d'un exercice, la valeur d'inventaire de chaque ligne de participation est appréciée et comparée avec le coût de revient des titres concernés.

La valeur d'inventaire est définie comme la valeur des avantages économiques futurs attendus par leur utilisation. Elle est généralement calculée en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés, mais une méthode mieux adaptée peut être retenue le cas échéant, telle que celle des comparables boursiers, les valeurs issues de transactions récentes, le cours de bourse dans le cas d'entités cotées ou la quote-part de situation nette.

Si la valeur comptable des titres est supérieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constituée pour la différence.

Annexe aux comptes annuels

2.5. Créances clients et autres créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée en fonction des perspectives de recouvrement.

2.6. Disponibilités et comptes rattachés

Les disponibilités sont principalement constituées par des comptes bancaires et, le cas échéant des valeurs mobilières de placement. Lorsque les comptes bancaires présentent un solde créditeur, ils sont présentés au passif du bilan à la rubrique "emprunts et dettes auprès des établissements de crédit".

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale, éventuellement ajustée pour tenir compte des pertes latentes.

2.7. Provisions pour risques et charges, passifs éventuels

La comptabilisation d'une provision dépend de l'existence d'une obligation à l'égard d'un tiers entraînant probablement ou certainement une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de ce tiers.

Les risques et charges liés à des éléments connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les impacts sont quantifiables ont fait l'objet de provisions. A défaut, ces risques et charges sont qualifiés de "Passif éventuel" dont mention est portée dans la suite de l'annexe.

Sont ainsi qualifiés de "Passif éventuel" les événements à l'origine:

- Soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'évènements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs évènements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- Soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.8. Dettes

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

2.9. Emprunts et dettes financières divers

Cette rubrique comprend notamment les comptes courants d'associés.

2.10. Méthode de reconnaissance des revenus

Les revenus sont constitués principalement de la vente de services objet de l'activité de la Société. Ils sont reconnus lors de la délivrance du service.

Annexe aux comptes annuels**3. Précisions et commentaires sur les comptes**

Cette rubrique est complétée par les tableaux de détail sur les comptes présentés en fin de l'Annexe.

4. Engagements et hors bilan

Néant.

5. Autres informations prescrites par la loi ou significatives**5.1. Rémunération des dirigeants**

Cette information, conduisant à indiquer des rémunérations individuelles, n'est pas communiquée.

5.2. Evènements subséquents

Aucun évènement subséquent significatif n'est à signaler.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 192	5 864		17 056
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	11 192	5 864		17 056
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés		1		1
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières		1		1
ACTIF IMMOBILISE	11 192	5 865		17 057

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	175	1 416		1 591
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	175	1 416		1 591
ACTIF IMMOBILISE	175	1 416		1 591

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 74 485 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	74 485	74 485	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	74 485	74 485	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	7 917
Total	7 917

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Actions ordinaires	1 000			1 000
TOTAL	1 000			1 000

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 16 282 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	4 372	4 372		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	885	885		
Dettes fiscales et sociales	11 025	11 025		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	16 282	16 282		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	4 372			

Notes sur le bilan**Charges à payer**

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	885
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	885